



# Ville de Sainte-Catherine de-la-Jacques-Cartier

Janvier 2024

## Résumé du contenu des prévisions budgétaires de l'année 2024 et du plan triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026



*Vue du village du côté nord de la rivière Jacques-Cartier à l'hiver 1942.  
Le pont Gouin, le restaurant chez Pélisson et l'ancienne maison du passeur à droite.*

Crédit photo : Archives de la Banque canadienne Nationale



PIERRE DOLBEC  
Maire de Sainte-Catherine-  
de-la-Jacques-Cartier

Chers citoyens,  
Chères citoyennes,

Comme à pareille date l'an dernier, les contribuables québécois sont touchés de toutes parts par la hausse des prix et celle des taux d'intérêt.

Les municipalités n'échappent pas non plus à cette réalité. Au 31 décembre 2022, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation a atteint 6,3 % dans la région métropolitaine de Québec. Face à ce phénomène, nous avons réussi à maintenir la hausse moyenne du compte de taxes, pour une résidence, à 3,1 % dans le périmètre urbain et à 3,9 % dans les secteurs non desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Au 31 décembre 2023, nous estimons que l'augmentation de l'indice atteindra 5 % dans notre région.

Notre ville ne contrôle pas totalement son budget. Les hausses importantes des coûts d'élimination des déchets et de la vidange des fosses septiques sont dictées par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf; une instance régionale. De même, les coûts de la Sûreté du Québec sont décrétés par le gouvernement du Québec. Il y a aussi le coût des quotes-parts payables à la MRC de La Jacques-Cartier et à la Communauté métropolitaine de Québec, des gouvernements régionaux. Finalement, comme vous tous, nous sommes témoins de la hausse des taux d'intérêt fortement influencée par la Banque du Canada.

Malgré cela, je suis heureux d'annoncer que le taux de la taxe foncière n'augmentera que de 2,4 % pour une résidence, passant de 0,83 \$ à 0,85 \$.

Dans ce contexte inflationniste, le budget, en incluant les tarifs, se traduira par une hausse du compte de taxes d'une résidence variant entre 3,96 % et 4,33 %, selon le secteur habité. Ceci représente une augmentation annuelle de 126,82 \$ pour une résidence moyenne située dans un secteur desservi par les services d'aqueduc et d'égouts, et une somme de 114,92 \$ dans les secteurs non desservis par ces services.

Avec ce budget et le plan triennal d'immobilisations, notre ville continuera à progresser, à innover et à offrir, sans aucune réduction, des services de qualité à ses citoyens, et ce, dans le respect de leur capacité de payer.

Ce budget et le PTI qui l'accompagne sont le fruit d'un travail d'équipe, des élus et des fonctionnaires, au cours des dernières semaines; je tiens à les remercier sincèrement.

# Le budget 2024 en bref

Le budget prévoit que nous rembourserons, en 2024, 4 696 200 \$ sur notre dette, soit 49,4 % de plus qu'en 2023.

Les revenus que nous anticipons sont de 21 642 470 \$, soit une variation de 17,7 % par rapport à 2023 ou 3 251 471 \$. Les dépenses ou charges sont estimées à 16 867 972 \$, une variation de 12,8 % par rapport à 2023 ou 1 911 282 \$. Ces hausses élevées de revenus et de dépenses s'expliquent par des remboursements importants sur la dette payable pour le gouvernement du Québec et les subventions de celui-ci s'y rattachant.

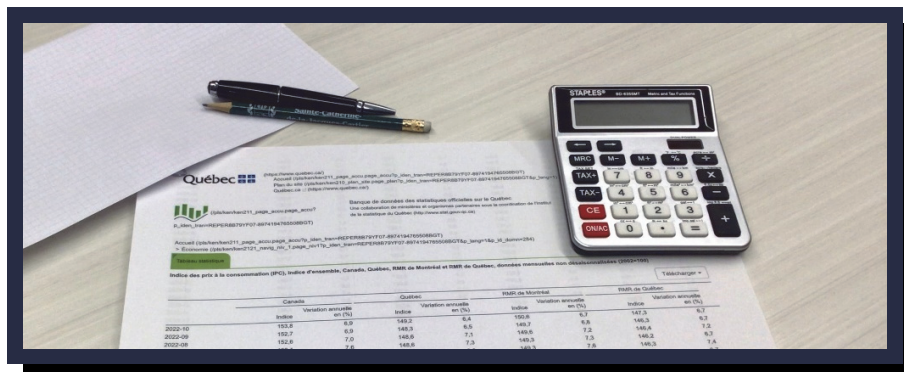
**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 16,87 M\$  
EN HAUSSE DE 12,78 %**

L'excédent avant conciliation à des fins fiscales est donc de 4 774 498 \$. De ce montant sont soustraits, comme mentionné, 4 696 200 \$ pour le remboursement de la dette, 202 078 \$ pour renflouer notre fonds de roulement et 57 000 \$ pour des activités d'investissements à même les revenus courants.

Le manque à gagner est comblé par des appropriations totalisant 180 780 \$, soit 4 974 \$ de notre excédent affecté, 15 806 \$ de nos réserves financières et fonds réservés et 160 000 \$ de notre surplus non affecté.

## Vue d'ensemble

	2024	2023
Revenus	21 642 470 \$	18 390 999 \$
Charges ou dépenses	(16 867 972) \$	(14 956 690) \$
<b>Excédent</b>	<b>4 774 498 \$</b>	<b>3 434 309 \$</b>
Remboursement dette en capital	(4 696 200) \$	(3 142 900) \$
Remboursement du fonds de roulement	(202 078) \$	(188 244) \$
Appropriations	180 780 \$	19 407 \$
Activités d'investissements	(57 000) \$	(122 572) \$
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>



# Taux variés de taxation

Le conseil a, depuis plusieurs années, adopté le régime de taxation à taux variés. Le tableau suivant présente un comparatif des différents taux par catégorie. Les taux variés permettent d'éviter des transferts fiscaux puisque chaque catégorie d'immeubles n'a pas fluctué de la même façon dans le rôle d'évaluation valide pour les années 2022, 2023 et 2024.

Les deux prochains tableaux indiquent la variation des taux de taxes foncières et des tarifs entre 2023 et 2024.

## Taux des taxes foncières

Catégories	Taux 2024	Taux 2023	Écart
Résiduel (résidentiel, etc.)	0,85 \$	0,83 \$	2,4 %
Non résidentiel	2,47 \$	2,42 \$	2,1 %
Industriel	2,11 \$	2,06 \$	2,4 %
6 logements et plus	1,03 \$	1,00 \$	3,0 %
Terrains vagues desservis	1,70 \$	1,66 \$	2,4 %
Agricole	0,85 \$	0,83 \$	2,4 %
Forestier	0,82 \$	0,81 \$	1,2 %

## Tarifs

Les tarifs pour les matières résiduelles ont été établis en fonction du budget de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et de notre quote-part. Le total taxable est en fonction du tonnage estimé par la Régie dans le cas des commerces. La fluctuation du compte de taxes des commerces est donc influencée par le volume de déchets de chaque commerce. Le même principe s'applique au tarif d'aqueduc puisque, dans ce cas, nous tenons compte de la consommation d'eau de chacun, mesurée au compteur l'année précédente. En fonction de ces volumes, les tarifs pourront varier en plus ou en moins par rapport à 2023.

Quant aux tarifs résidentiels, ils ont été établis pour atteindre les revenus budgétés :

Catégories	Taux 2024	Taux 2023	Écart
Aqueduc par logement	250 \$	237 \$	5,5 %
Égout par logement	143 \$	145 \$	(1,4) %
Matières résiduelles par logement	200 \$	167 \$	19,8 %
Vidange fosse septique par logement	109 \$	85 \$	28,2 %

## Taxes spéciales de bassin

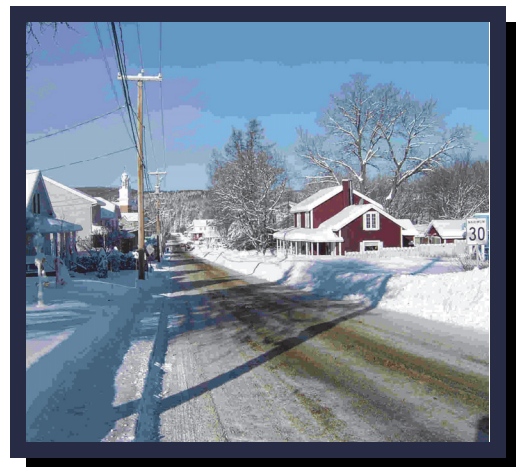
Les taxes spéciales de bassin seront légèrement à la hausse, soit d'environ 24,90 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne.

# Facture de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne

Les deux tableaux suivants illustrent des exemples de compte de taxes pour une résidence moyenne; l'une à l'extérieur du secteur desservi par les services d'aqueduc et d'égout et l'autre en bordure de ces deux réseaux. Comme je l'ai mentionné, l'augmentation de la taxe foncière n'est que de 2,4 %.

Secteur non aménagé	2024	2023	Écart
Taxe foncière générale	2 461,18 \$ (289 550 \$ x 0,85 %)	2 403,26 \$ (289 550 \$ x 0,83 %)	2,4 % ou 57,92 \$
Matières résiduelles / logement	200 \$	167 \$	19,8 % ou 33,00 \$
Vidange fosse septique / logement	109 \$	85 \$	28,2 % ou 24,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 770,18 \$</b>	<b>2 655,26 \$</b>	<b>4,33 % ou 114,92 \$</b>

Secteur aménagé	2024	2023	Écart
Taxe foncière générale	2 461,18 \$ (289 550 \$ x 0,85 %)	2 403,26 \$ (289 550 \$ x 0,83 %)	2,4 % ou 57,92 \$
Matières résiduelles	200 \$	167 \$	19,8 % ou 33,00 \$
Aqueduc / logement	250 \$	237 \$	5,5 % ou 13,00 \$
Égout / logement	143 \$	145 \$	(1,4) % ou (2,00) \$
<b>Sous-total</b>	<b>3 054,18 \$</b>	<b>2 952,26 \$</b>	<b>3,45 % ou 101,92 \$</b>
Taxes spéciales de bassin	273,62 \$ (289 550 \$ x 0,0945 %)	248,72 \$ (289 550 \$ x 0,0859 %)	10,9 % ou 24,90 \$
<b>TOTAL</b>	<b>3 327,80 \$</b>	<b>3 200,98 \$</b>	<b>3,96 % ou 126,82 \$</b>



# Détails du budget

## Revenus

Comme mentionné précédemment, les revenus prévus pour 2024 sont en hausse de 17,68 %, comme suit :

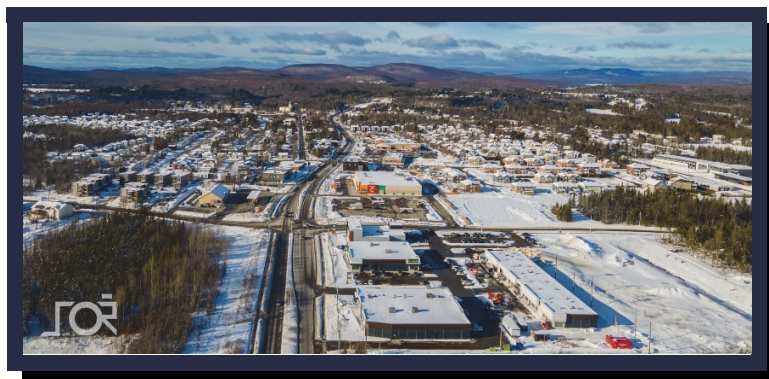
Description	2024	2023	Écart	
REVENUS				
Revenus de taxes	15 439 202 \$	14 174 901 \$	1 264 301 \$	8,92 %
Paiements tenant lieu de taxes	349 321 \$	340 073 \$	9 248 \$	2,72 %
Services rendus aux organismes	1 165 363 \$	1 328 001 \$	(162 638) \$	(12,25) %
Autres services rendus	93 660 \$	54 932 \$	38 728 \$	70,50 %
Loisirs et culture	490 500 \$	402 864 \$	87 636 \$	21,75 %
Imposition de droits	988 000 \$	1 004 300 \$	(16 300) \$	(1,62) %
Amendes et pénalités	100 000 \$	100 000 \$	0 \$	0 %
Intérêts	281 000 \$	120 500 \$	160 500 \$	133,20 %
Autres revenus	393 413 \$	393 143 \$	270 \$	0,07 %
Transferts	2 342 011 \$	472 285 \$	1 869 726 \$	395,89 %
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>21 642 470 \$</b>	<b>18 390 999 \$</b>	<b>3 251 471 \$</b>	<b>17,68 %</b>

L'augmentation est due particulièrement aux subventions (transferts) que verse le gouvernement du Québec pour payer les emprunts contractés par la Ville pour ce gouvernement.

## Dépenses ou charges

Les charges prévues pour 2024 sont en hausse de 12,78 %, comme suit :

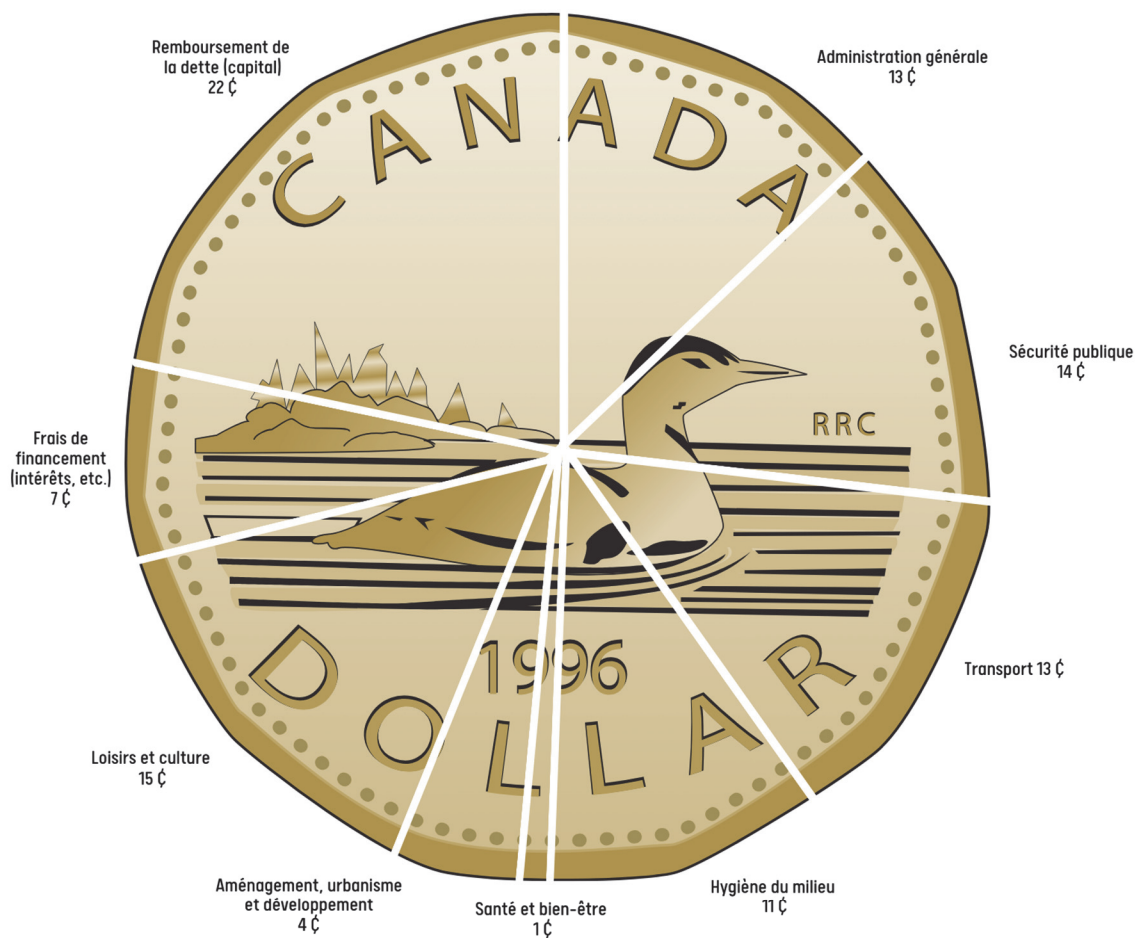
Description	2024	2023	Écart	
CHARGES				
Administration générale	2 763 196 \$	2 433 852 \$	329 344 \$	13,53 %
Sécurité publique	3 037 913 \$	2 677 448 \$	360 465 \$	13,46 %
Transport	2 922 919 \$	2 868 152 \$	54 767 \$	1,91 %
Hygiène du milieu	2 257 075 \$	1 964 351 \$	292 724 \$	14,90 %
Santé et bien-être	195 496 \$	191 692 \$	3 804 \$	1,98 %
Aménagement, urbanisme, dév.	896 652 \$	836 806 \$	59 846 \$	7,15 %
Loisirs et culture	3 237 983 \$	2 882 179 \$	355 804 \$	12,34 %
Frais de financement	1 556 738 \$	1 102 210 \$	454 528 \$	41,24 %
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>16 867 972 \$</b>	<b>14 956 690 \$</b>	<b>1 911 282 \$</b>	<b>12,78 %</b>



# Où va l'argent des revenus?

Le prochain tableau démontre où est dépensé chaque dollar provenant des revenus de ce budget.

## DÉPENSES POUR CHAQUE DOLLAR DE REVENUS



# Masse salariale

La masse salariale, en incluant les avantages sociaux, passe de 7 469 225 \$ à 8 221 559 \$, une augmentation de 752 334 \$ ou 10,07 %.

Cette hausse s'explique par :

- L'indexation des salaires;
- Les augmentations d'échelon;
- L'embauche de nouveaux employés;
- Les promotions;
- La nouvelle convention collective des pompiers-premiers répondants.

# Service de la dette

Au niveau du service de la dette, la hausse des taux d'intérêt commence à avoir un impact sur le budget 2024, comme démontré ci-après :

Description	2024	2023	Écart	
Intérêts	1 360 447 \$	929 091 \$	431 356 \$	46,4 %
Frais de refinancement	113 766 \$	105 423 \$	8 343 \$	7,9 %
Autres intérêts et frais	82 525 \$	67 696 \$	14 829 \$	21,9 %
<b>Sous-total</b>	<b>1 556 738 \$</b>	<b>1 102 210 \$</b>	<b>454 528 \$</b>	<b>41,2 %</b>
Remboursement de capital	4 696 200 \$	3 142 900 \$	1 553 300 \$	49,4 %
<b>TOTAL SERVICE DE LA DETTE</b>	<b>6 252 938 \$</b>	<b>4 245 110 \$</b>	<b>2 007 828 \$</b>	<b>47,3 %</b>

Une partie du service de la dette est assumée par le gouvernement du Québec et une autre par nos villes partenaires dans des ententes intermunicipales.

Le service de la dette représente 29 % de nos revenus. Du montant à rembourser,

- 1 961 176 \$ sont payables par le gouvernement du Québec;
- 149 740 \$ sont payables par d'autres villes;
- 4 974 \$ sont pris à même des réserves pour vente de terrains;
- 23 136 \$ proviennent des soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés.

De sorte que le coût net incluant tous les frais du service de la dette est de 4 113 912 \$, soit 19 % de nos revenus, soit un ratio très acceptable, compte tenu de l'ensemble des services et travaux réalisés en régie, incendie, voirie hiver, bibliothèque, premiers répondants et plusieurs travaux de construction capitalisables. Ceci fait en sorte que le coût des services offerts à la population est inférieur aux autres villes qui les confient à l'entreprise privée ou à d'autres villes, sans compter la qualité de ces services que la population apprécie.



## Programme triennal d'immobilisations 2024 – 2025 – 2026



# Plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

Comme par les années passées, le programme triennal d'immobilisations regroupe les investissements que le conseil prévoit réaliser au cours des trois prochaines années. Ce programme est réalisé à partir d'un inventaire complet des besoins dans chacun de nos services municipaux. Il s'agit d'un exercice de priorisation que les élus ont réalisé avec beaucoup de sérieux. Il faut planifier dans le temps les investissements qui répondront aux besoins de la population, mais aussi à leur capacité de payer.

Les investissements compris dans le programme triennal d'immobilisations totalisent 37,84 millions de dollars sur trois ans, comme suit :

<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>TOTAL</b>
<b>14,13 millions \$</b>	<b>7,97 millions \$</b>	<b>15,74 millions \$</b>	<b>37,84 millions \$</b>

Ces investissements devraient être financés grâce, en partie, à différents programmes de subvention. En effet, le présent programme prévoit des contributions gouvernementales de 19,7 millions de dollars, soit 52 % de tous les investissements prévus. Plus que jamais, les gouvernements supérieurs ont mis en place plusieurs programmes d'aide.

Les projets annoncés, s'ils sont tous réalisés, nécessiteraient des emprunts de 15,77 millions de dollars à la charge des contribuables. La balance des sommes nécessaires au financement complet du programme, soit 2,37 M\$, proviendrait en grande partie de nos réserves financières.

Le conseil municipal accorde une grande importance au ratio d'endettement de la Ville dans la préparation de son programme triennal d'immobilisations.

Aussi, il est intéressant de savoir que, dans le dernier profil financier de notre ville, publié le 15 novembre dernier par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée est passé de 3,60 \$ à 3,45 \$, une amélioration intéressante.

Au cours des trois prochaines années, le conseil entend maintenir, voire améliorer, ce ratio d'endettement, malgré les investissements projetés aujourd'hui pour 2024, 2025 et 2026.

De plus, plusieurs investissements sont conditionnels à la réception des subventions que nous avons planifiées. Sans ces subventions, les investissements seront reportés ou annulés et, en conséquence, les emprunts projetés pour ces investissements ne seront pas réalisés.

C'est ainsi que les projets d'aréna et de piscine ne font pas partie du présent programme vu l'absence de subventions disponibles.

Bref, nous considérons non seulement les subventions disponibles, mais aussi l'évolution de notre richesse foncière dans la détermination du montant pouvant être emprunté chaque année. Les citoyens sont d'ailleurs à même de le constater dans le rapport annuel du maire que nous distribuons annuellement, généralement au printemps.



**Adoption des prévisions budgétaires 2024 et du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026**

Il est à noter que les investissements nécessitant des emprunts seront tous soumis à l'approbation des contribuables. Le mode de financement des investissements du plan triennal s'établit donc comme suit :

Année	Subvention	Appropriation des excédents	Fonds parcs terrains jeux	Fonds de roulement	Fonds sablières	Contribution des promoteurs	Règlement emprunt à l'ensemble	Règlement emprunt bassin ou secteur	Emprunts payables par autres villes	TOTAL
2024	7 635 612 \$	28 712 \$	140 250 \$	233 711 \$	329 890 \$	0 \$	4 658 084 \$	270 000 \$	829 865 \$	14 126 124 \$
2025	2 144 621 \$	13 768 \$	81 000 \$	99 663 \$	0 \$	0 \$	5 462 625 \$	150 000 \$	18 865 \$	7 970 542 \$
2026	9 897 729 \$	13 896 \$	32 000 \$	55 000 \$	0 \$	0 \$	5 068 360 \$	590 000 \$	84 396 \$	15 741 381 \$
<b>Total</b>	<b>19 677 962 \$</b>	<b>56 376 \$</b>	<b>253 250 \$</b>	<b>388 374 \$</b>	<b>329 890 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>15 189 069 \$</b>	<b>1 010 000 \$</b>	<b>933 126 \$</b>	<b>37 838 047 \$</b>

Par service, les investissements se répartissent comme suit :

Année	Administration générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Santé et bien-être	Aménagement, urb., dev.	Loisirs et culture	TOTAL
2024	345 000 \$	5 287 500 \$	5 089 103 \$	1 825 000 \$	0 \$	225 500 \$	1 354 021 \$	14 126 124 \$
2025	50 000 \$	47 500 \$	6 241 000 \$	150 000 \$	0 \$	21 000 \$	1 461 042 \$	7 970 542 \$
2026	1 510 000 \$	212 500 \$	5 850 000 \$	1 100 000 \$	0 \$	22 000 \$	7 046 881 \$	15 741 381 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 905 000 \$</b>	<b>5 547 500 \$</b>	<b>17 180 103 \$</b>	<b>3 075 000 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>268 500 \$</b>	<b>9 861 944 \$</b>	<b>37 838 047 \$</b>



# Principaux projets de notre plan triennal d'investissements 2024-2025-2026

## 2024 – Investissements de 14,13 M\$

Reconstruction du poste de pompage d'égout Montcalm et conduites de refoulement	1 800 000 \$
Réfection – voirie sur les routes Montcalm, des Érables et Laurier	2 199 270 \$
Réfection du Vieux Chemin près de Lac-Sergent	466 233 \$
Achat d'un camion 10 roues	450 000 \$
Achat d'un chargeur sur roues et d'une gratte extensible	465 000 \$
Réaménagement intérieur du garage municipal	495 000 \$
Agrandissement du poste incendie	4 860 000 \$
Plan et devis – préau et glace réfrigérée	750 000 \$
<b>SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2024</b>	<b>11 485 503 \$</b>
D'autres investissements moins importants complètent les projets d'immobilisations 2024 pour	2 640 621 \$
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2024</b>	<b>14 126 124 \$</b>

# 2025 – Investissements de 7,97 M\$

Réfection du chemin Thomas-Maher	950 000 \$
Relocalisation du dépôt à neige	1 965 000 \$
Nouvelle intersection Jacques-Cartier/Des Catherine	2 780 000 \$
Rénovation du centre socioculturel Anne-Hébert	1 239 843 \$
<b>SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2025</b>	<b>6 934 843 \$</b>
D'autres investissements moins importants complètent les projets d'immobilisations 2025 pour	1 035 699 \$
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2025</b>	<b>7 970 542 \$</b>



# 2026 – Investissements de 15,74 M\$

Agrandissement du réservoir d'eau potable	1 000 000 \$
Réfection de la route de Fossambault Nord – aqueduc, trottoir et égout pluvial	1 350 000 \$
Réfection de la route Grand-Capsa – voirie et deux ponceaux	1 340 000 \$
Réfection de la rue Grand-Pré – voirie et six ponceaux	1 285 000 \$
Agrandissement de la mairie	1 460 000 \$
Rond-point à proximité de la route de Fossambault, face à la rue Edward-Assh	850 000 \$
Construction d'une patinoire couverte (préau) avec système de réfrigération	6 969 136 \$
<b>SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2026</b>	<b>14 254 136 \$</b>
D'autres investissements moins importants complètent les projets d'immobilisations 2026 pour	1 487 245 \$
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2026</b>	<b>15 741 381 \$</b>



Crédit photo : David Boyer, municipalité de Boischatel

# Conclusion

La mission des municipalités évolue continuellement. Aux besoins essentiels de la population comme l'aqueduc, l'égout, la voirie, la protection incendie et la cueillette des déchets se sont ajoutés la culture, les sports, la vie communautaire, le développement économique, le logement, l'environnement, les changements climatiques et même la santé.

En plus, comme le mentionne monsieur Maxime Pedneaud-Jobin, ex-maire de Gatineau et aujourd'hui chroniqueur à La Presse, la tâche des employés municipaux est alourdie par une énorme bureaucratie au gouvernement du Québec qui ne sert qu'à encadrer et contrôler les municipalités.

Dans son dernier livre *Libérez les villes*, il mentionne : « En 2016, le service des finances de la Ville de Gatineau avait calculé que l'équivalent de 41 employés à temps plein ne faisait que répondre aux exigences de reddition de comptes du gouvernement du Québec ». Dans le même ordre d'idées, en 2015, le rapport Perreault a démontré que les municipalités sont aux prises avec un fardeau administratif considérable. Ce fardeau, loin de diminuer, a continué d'augmenter et de se complexifier depuis. Plus de 47 lois et 68 règlements ont ajouté 90 obligations et redditions de compte pour les municipalités.

Alors, si on vous dit que votre compte de taxes va augmenter entre 2,21 \$ et 2,44 \$ par semaine, soit un peu moins que le prix d'un café, ne soyez pas surpris, surtout en période inflationniste et de hausse des taux d'intérêt.

Plus que jamais, de nombreuses villes font face à des hausses de coûts, non seulement en raison des facteurs énoncés précédemment, mais aussi en raison de la pénurie de main-d'œuvre. On pourrait parler d'une tempête parfaite : inflation, hausse des taux d'intérêt, bureaucratie gouvernementale et pénurie de main-d'œuvre.

Chez nous, le savoir-faire de nos employés, qui peuvent délivrer la plupart des services en régie interne, la rétention de ceux-ci et la richesse foncière que nous créons sont les éléments clés du succès de notre ville pour traverser cette tempête.

Le présent budget, non seulement, ne comprend pas de coupe de services à la population, mais il contient plusieurs améliorations et plusieurs innovations. Quant au programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026, il nous permet de profiter de l'abondance des programmes de subventions, pour offrir des infrastructures durables à notre population. Tout ceci en maintenant, pendant trois ans, un ratio stable « endettement net sur richesse foncière uniformisée » et des services municipaux à un prix plus que compétitif.

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se distingue par la compétence de ses ressources humaines, leur désir d'offrir des services de qualité et de contribuer ainsi à la qualité de vie des Catherinois et Catherinoises. C'est pourquoi, à l'aube de notre 200<sup>e</sup> anniversaire, je tiens à remercier tout le personnel, tous les bénévoles des organismes et tous les membres du conseil qui contribuent à faire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier une ville au cœur de l'action et si près de la nature.

J'espère que les informations transmises sur le budget 2024 et le PTI 2024-2025-2026 seront à votre satisfaction. N'hésitez pas à nous transmettre vos questions, c'est avec plaisir que nous y répondrons.



Pierre Dolbec, maire